



## CONTRÔLE DU 5 AVRIL 2012

### Comptabilité approfondie et des sociétés

**Durée : 1h30**

**Cours de M. Didier KLODAWSKI**

**Matériel autorisé :** calculatrice à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission (circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42).

**Documents autorisés :** liste du plan comptable général, tables financières.

**Téléphone portable interdit.**

*Les différentes parties sont indépendantes*

**Première partie :** Madame MARTIAL a créé son entreprise individuelle en 1999. Son activité est la commercialisation de matériels informatiques. En 2012, elle décide de la transformer en société anonyme au capital de 50 000 €. Le capital est divisé en actions de 10 €. Elle s'associe avec 6 personnes qui apportent 23 000 € en numéraire. Madame MARTIAL apporte son entreprise individuelle :

#### Bilan au 2 avril 2012

Fonds commercial	120 000	Capital individuel	27 000
Matériel de transport	17 600		
Matériel de bureau	17 500		
Mobilier	41 400		
Stock de marchandises	1 400	Emprunts	170 000
Clients	1 200	Fournisseurs	2 100
Total	199 100	Total	199 100

Le capital est libéré au minimum légal. La SA est définitivement constituée le 2 avril 2012. Les fonds sont remis au notaire. Ce dernier vire les fonds sur le compte bancaire de la SA et retient 1 780 € le 14 mai 2012 (*faire abstraction de la TVA*).

Le 2 avril 2013, la SA appelle la dernière partie du capital. La date limite de versement est le 30 avril. Tous les actionnaires ont répondu à l'appel.

**Travail** (8 points)

**I – Quel est le capital minimum d'une société anonyme ?**

**II – Quel est le délai maximum pour le libérer entièrement le capital social ?**

**III – Enregistrer ces opérations au journal de la société.**

**Deuxième partie :** le 15 novembre 2012, l'entreprise JOBERT reçoit une commande de son client canadien. L'entreprise JOBERT envoie les marchandises le 21 novembre. La facture se monte à 350 000 CAD (dollars canadiens). Conversion : 1 CAD = 0,7511 €. Le 15 décembre, le client règle une partie de la facture : 100 000 CAD. Conversion : 1 CAD = 0,7412. Le 31 décembre, date de clôture, la conversion est : 1 CAD = 0,7310 €. Le client règle le solde de la facture le 28 janvier 2013. Conversion : 1 CAD = 0,7814 €.

**Travail** (5 points)

**Enregistrez ces opérations au journal de l'entreprise.**

**Troisième partie :** la société VERNEUIL acquiert une machine-outil le 6 avril 2012 au prix de 12 000 € HT. Elle est mise en service par la société VERNEUIL le 10 mai 2012. La mise en service a entraîné un coût de 740 €. Le 2 janvier, cette société avait reçu une notification de subvention 25 % du prix d'achat de la part de la région. Cette subvention est encaissée le 30 mai 2012. La machine-outil est amortie sur une durée d'utilisation de 5 ans, selon le système linéaire. La société opte pour l'étalement de la subvention.

**Travail** (4 points)

**Faire le tableau d'amortissement de la machine-outil et d'étalement de la subvention.**

**Quatrième partie :** participation.

**Travail** (3 points)

**I – Donner la formule de la participation légale.**

**II – Indiquer ce que représentent les différents éléments.**